
VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2022/157

FINANCES LOCALES (7.5)

Convention relative à la mise à disposition du complexe tennistique pour l'organisation du tournoi « Haz Master Tour »



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

**des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

L'An deux mille vingt-deux, le seize novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le huit novembre deux mille vingt-deux.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 25 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. BAILLEUL, Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER
Adjoints,

Mme FERLIN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. MEIRLAND, M. DEVOS, Mme SCHOONHEERE, M. TIBERGHIE, Mme DEPELCHIN, M. DECOOPMAN, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. DENTENER	qui a donné pouvoir à M. DUHOO
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. FIOEN	qui a donné pouvoir à Mme SAUZEAU
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
Mme LIONET	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
M. COTTE	qui a donné pouvoir à M. TIBERGHIE
Mme BELVAL	qui a donné pouvoir à M. DECOOPMAN
M. PERLEIN	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Constant DEVOS

Pour la bonne organisation du tournoi de tennis « Haz Master Tour » qui au 10 janvier 2023, la ville souhaite établir une convention avec le club o d'établir les conditions liées à cette manifestation sportive.

Il est convenu que la ville met à disposition le complexe tennistique de la Tulipe Noire, route de Borre -59190 HAZEBROUCK, du 10 décembre 2022 au 10 janvier 2023.

L'association « La Tulipe Noire » prendra en charge l'installation du matériel et s'engage à poser des protections au sol sur les cours de tennis accueillant le public.

La ville s'engage à prendre en charge :

- l'installation d'une tribune de 780 places pour un montant de 9 420 euros TTC
- la location d'un chapiteau soit un montant de 7 284 euros TTC
- l'impression de 500 cartons d'invitation pour un montant de 157,69 euros TTC

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'occupation du complexe tennistique de la Tulipe Noire pour l'organisation du tournoi « Haz Master Tour »,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**



Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,

Valentin BELLEVAL.